

Questions orales

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

L'EXAMEN DES ATTRIBUTIONS ET DES FONCTIONS

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre d'État chargé des Affaires urbaines si le gouvernement a pris une décision au sujet d'une enquête sur le rôle et les pouvoirs de la Commission de la capitale nationale dont a parlé vers la fin de la semaine dernière le président et l'administrateur général de cette Commission qui a convenu qu'elle s'imposait.

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le rôle de la Commission de la capitale nationale est défini aux termes de la loi sur la Commission de la capitale nationale. Depuis que je suis devenu ministre il y a un an, j'ai dit que je trouvais souhaitable, conformément aux recommandations du comité sur la constitution, de demander à un comité parlementaire d'examiner le rôle et le fonctionnement de la Commission de la capitale nationale. La chose n'était pas possible durant la dernière session de la législature et bien que je verrais d'un bon œil toute discussion entre les leaders à la Chambre, je suppose qu'elle ne le sera pas davantage, du moins pas avant l'été.

* * *

LES AÉROPORTS

PICKERING—L'ÉTUDE INDÉPENDANTE—L'UTILISATION DES TERRES EXPROPRIÉES EN CAS DE REVIREMENT

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Depuis l'annonce du ministre concernant la décision au sujet de l'aéroport de Pickering il y a près de deux semaines, lorsqu'il s'est engagé à s'entretenir immédiatement avec les chefs aux divers paliers de gouvernement, en vue d'instituer une étude indépendante, puis-je lui demander s'il s'est entretenu avec le premier ministre de l'Ontario et les dirigeants municipaux en vue d'entreprendre l'étude. Sinon, quand compte-t-il le faire?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas rencontré le premier ministre de l'Ontario. Je crois que je rencontrerai plutôt le ministre ontarien responsable du transport et des aéroports. Nous sommes présentement en consultation, au niveau des hauts fonctionnaires, afin de s'entendre sur ceux qui seront appelés à former la commission dont il a été question.

[Traduction]

M. Atkey: Monsieur l'Orateur, si les études que le ministre a mentionnées font état d'une forte opposition à l'aéroport de la part du public et si le projet est contremandé, possibilité que le ministre laisse entendre, semble-t-il, qu'est-ce que le gouvernement entend faire des 18,000 acres de terres déjà expropriées?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, j'attendrai la conclusion de l'étude du conseil.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA LIBÉRATION DES CIVILS CANADIENS DÉTENUS AU VIETNAM—LES FRAIS DE RAPATRIEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je me réjouis tout comme lui de l'échange des prisonniers de guerre qui se déroule. Toutefois, on n'a encore rien révélé au sujet des deux prisonniers canadiens et je demanderais au ministre s'il a reçu des renseignements quant à leur évacuation possible du Vietnam du Nord et à leur retour au Canada.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je me joins au très hon. représentant pour saluer le début du rapatriement des prisonniers de guerre. Jusqu'ici, nous n'avons pu obtenir la date précise de la libération de MM. Cayer et Oppel. Nous savons qu'ils sont en sécurité et que leur libération ne devrait pas tarder. Nous avons pris des dispositions pour leur rapatriement, ce qui correspond certainement aux vœux de tous les députés, et nous communiquons tous les jours avec les familles de ces prisonniers.

Le très hon. M. Diefenbaker: Au sujet de la libération de M. Oppel, je sais que sa famille a appris qu'elle devrait payer les frais de transport. Elle en a été informée au cours des deux derniers jours. Je suis certain que le ministre n'approuverait pas une décision aussi mesquine étant donné que M. Oppel, qui était vraiment prisonnier de guerre au même titre que l'autre Canadien, devrait être traité sur le même pied.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, que le très honorable député se rassure, car j'ai fait le nécessaire pour que l'État paye les frais de rapatriement de ces deux Canadiens.

[Plus tard]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. J'ai posé une question un peu plus tôt. Je ne pose jamais de questions sans motif valable.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: De par sa réponse, le ministre indique que je fais erreur. J'ai la lettre du père de M. Oppel, laquelle est datée du 7 février. En voici un extrait:

Mon fils est vivant et j'espère qu'il rentrera bientôt à la maison. Notre ministère des Affaires extérieures nous a mentionné que les Américains pourront le conduire à leur base aux Philippines et que par la suite les Canadiens s'en occuperaient, mais mon fils aurait à payer son transport.

Il continue à faire d'autres observations, que je ne crois pas devoir citer.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je voudrais répéter ce que j'ai déjà dit. J'ai donné des instructions pour que les dépenses nécessaires soient payées. Peut-être qu'au moment où il a reçu ce renseignement, on n'avait pas encore transmis mes instructions. Je ne doutais pas de la parole du très honorable député.